



Cayenne, mercredi 3 février 2021

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Monsieur Thierry QUEFFELEC
Préfet de Région
Hôtel préfectoral
Place Léopold Héder
BP 7008
97307 CAYENNE cedex

Objet : doublement du pont du Larivot

Monsieur le Préfet,

L'enquête publique relative au projet de doublement du pont du Larivot, clôturée depuis hier, mercredi 3 février 2021, a, comme vous l'avez probablement remarqué, provoqué un certain nombre de réaction hostiles parmi la population et la classe politique guyanaise.

Le principal grief à l'encontre de ce projet réside dans l'incertitude quant à la durée de vie du pont actuel, laissant craindre, à terme, un retour à la situation que nous connaissons (à savoir, un pont unique à deux voies de circulation) si celui-ci devait à nouveau connaître une fermeture consécutive à son obsolescence, comme cela a été le cas il y a déjà plus de 10 ans suite à l'affaissement d'une de ses piles.

Vu la forte croissance démographique que connaît l'agglomération de Cayenne et la hausse du trafic routier qui l'accompagne, l'effet d'entonnoir que nous subissons actuellement en serait alors d'autant plus exacerbé et donc, d'autant plus préjudiciable à la population et aux acteurs économiques, déjà fortement impactés depuis plusieurs années.

Cette question avait déjà été soulevée lors des différentes phases de concertation qui avaient, à l'époque, été menées par le Préfet Patrice Faure. Ce dernier assurait alors que ce projet de doublement du pont impliquait le remplacement du pont actuel sitôt achevés les travaux de réalisation du second pont ; autrement dit, la construction d'un « troisième pont » et la démolition du premier. Or, force est de constater que depuis, aucun document contractuel ni engagement financier de l'Etat n'est venu matérialiser cette affirmation, prêtant le flanc à la défiance grandissante que nous constatons actuellement.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir m'informer de l'état d'avancement de ce projet de construction d'un troisième pont, tant sur le plan de sa maquette financière que de son échéancier ainsi que de son horizon en termes d'ouverture à la circulation.

Dans cette attente, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Brs à vous.

